

instamment Monseigneur d'avoir la bonté de me faire donner ces éclaircissements dont je lui serai très-obligé.

« Je suis avec un profond respect et un sincère attachement, son très-humble et très-obéissant serviteur.

« F. Jean MABILLON, Bénéd. »

Don Mabillon ne reçut jamais l'éclaircissement qu'il désirait, et ce ne fut qu'à la prière du Recteur du Collège des Jésuites de Vienne, que l'abbé Didier rédigea là dessus une petite dissertation publiée dans les *Mémoires de Trévoux*, avec la lettre du Bénédictin (1). C'est le même travail que nous reproduisons ici.

« MON RÉVÉREND PÈRE :

« Vous avez souhaité que j'eusse l'honneur de vous marquer les raisons que j'avais de croire que l'ancien lieu d'Épone, où saint Avite tint un concile en 517, était ce que nous appelons aujourd'hui le Comté d'Albon, à cinq ou six lieues de Vienne, et je m'acquitte avec plaisir de ce que j'ai promis à Votre Révérence.

« Pour trouver le vrai lieu d'Épone, que saint Avite appelle *Parochia Epauensis*, il faut trouver un lieu qui ait, 1° appartenu à l'église de Vienne ; 2° que ce lieu soit dans le diocèse de Vienne ; 3° qu'il y eût dans ce lieu deux églises, l'une dédiée à saint André, apôtre ; l'autre à saint Romain, martyr ; 4° il faut que ce lieu, par sa situation, fût proportionné à la distance des évêques du royaume de Bourgogne, qui devaient se rendre au Concile.

La première, la seconde et la troisième de ces conditions

(1) Novembre 1737, pag. 1967 - 1975.